



Huissier et acte de saisie vente

Par **didounours**, le **24/06/2012** à **11:34**

Bonjour,

Des huissiers ont ils le droit de saisir mes biens alors que j'ai un dossier de surendettement recevable à la BDF ? mes propriétaires ne les avaient pas mis au courant ?

Par **pat76**, le **24/06/2012** à **17:24**

Bonjour

Vous avez reçu un commandement à payer de la part de l'huissier?

Le huissier est muni d'un titre exécutoire émis par un juge suite à un jugement ou une ordonnance portant injonction de payer?

la dette que l'huissier vous demande de payer a été déclarée dans le dossier de surendettement?

Si vous pouviez dooner plus de détail sur votre affaire.

Il s'agit d'une dette d'un crédit à la consommation ou d'une facture impayée?